



Lancement et suivi de programmes concrets de développement

44, rue de la Paroisse
78000 VERSAILLES-FRANCE
Tél. 01.39.02.38.59
Fax 01.39.53.11.28
e-mail : interaide@interaide.org



Termes de référence

Évaluation du projet :

**Renforcement de la gouvernance des écoles pour une
amélioration durable de l'enseignement fondamental
en milieu rural haïtien**

Convention n° CHT1171 01 W

VOLET 1 :

**Evaluation du système de suivi-évaluation et
analyse des données disponibles**

Septembre 2024

SOMMAIRE

I.	BREVE DESCRIPTION D'INTER AIDE	3
II.	DESCRIPTION DU PROJET	3
1-	FICHE RESUMEE	3
2-	CONTEXTE	6
3-	PARTENAIRES ASSOCIATIFS LOCAUX.....	9
4-	AXES D'INTERVENTION DU PROJET ET PRINCIPALES ACTIVITES CORRESPONDANTES :	9
5-	ANTECEDENTS EN MATIERE D'EVALUATION ET DE SUIVI-EVALUATION	11
6-	FOCUS SUR LE SYSTÈME DE SUIVI-ÉVALUATION.....	12
III.	L'EVALUATION	12
1.	JUSTIFICATION DE L'EVALUATION	12
2.	OBJECTIFS DE L'EVALUATION POUR L'ETAPE 1	13
3.	QUESTIONS EVALUATIVES AU REGARD DES OBJECTIFS.....	14
4.	APPROCHE METHODOLOGIQUE INDICATIVE.....	15
5.	INFORMATIONS PRATIQUES ET CONTRAINTES LOGISTIQUES	15
IV.	LIVRABLES ATTENDUS	15
V.	MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS	16
1.	MOYENS HUMAINS (CRITERES DE SELECTION)	16
2.	BUDGET PREVU ET DUREE DE L'EVALUATION	16
VI.	CALENDRIER PREVISIONNEL	17
VII.	MODALITES DE CANDIDATURE	17

I. BREVE DESCRIPTION D'INTER AIDE

Créée en 1980, Inter Aide est une organisation humanitaire spécialisée dans la réalisation de programmes de développement, qui vise à ouvrir aux plus démunis un accès au développement. Les programmes répondent à des besoins vitaux précis. Mais à travers ces actions, notre objectif est avant tout de renforcer les capacités des populations les plus défavorisées à améliorer par elles-mêmes leurs conditions de vie.

Inter Aide mène à ce jour une cinquantaine de programmes en zone rurale répartis dans sept pays : Haïti, Ethiopie, Madagascar, Sierra Leone, Malawi, Guinée et Mozambique, et dans les domaines suivants.

- accès à l'eau, hygiène et assainissement,
- agriculture,
- santé communautaire, éducation à la santé dans les écoles, lutte contre les grandes endémies,
- appui aux écoles primaires.

Dans certaines zones, plusieurs programmes sont menés simultanément (santé + agriculture + accès à l'eau). Afin de rechercher les actions les plus pertinentes, des systèmes de suivi-évaluation (SSE) sont mis en place pour vérifier les effets des projets et modéliser les solutions les plus efficaces. Les méthodes et pratiques sont capitalisées et partagées à travers le réseau *Pratiques*.

II. DESCRIPTION DU PROJET

1- Fiche résumée

Nom de l'association	Inter Aide - www.interaide.org
Intitulé du projet	Renforcement de la gouvernance des écoles pour une amélioration durable de l'enseignement fondamental en milieu rural haïtien
Lieux d'intervention	Communes de Cerca-la-Source, de Grand-Goâve, de Verrettes, de Bainet et de Marmelade – départements du Centre, de l'Artibonite, du Sud-Est et de l'Ouest – Haïti
Thématique	Scolarisation primaire
Principaux financeurs	AFD ; Fondation d'Aide à l'Enfance et au Tiers-monde ; Terre des Hommes Alsace ; Les Amis des Enfants du Monde ; Générations Solidaires ; Fondation de La Serre, Secours Populaire Français ; autres privés.
Durée totale du programme	Cycles d'appui de 6 ans par cohorte ² d'écoles

Présentation synthétique du projet

Historique du projet

Inter Aide travaille depuis de nombreuses années dans le domaine de la scolarisation primaire dans les zones rurales isolées d'Haïti. Les premiers programmes dans ce domaine ont été conduits dans les mornes des Cahos (chaîne des Montagnes Noires), département de l'Artibonite, de 1983 à 2010. En se désengageant de cette région Inter Aide a souhaité tester une méthode d'appui qui permette de poser un cadre de collaboration mieux défini avec les écoles partenaires, en privilégiant l'autonomie des écoles et la concentration de l'appui dans les investissements durables, avec un calendrier de désengagement prédéfini. Cette approche s'est inspiré d'une méthode qui avait préalablement fait ses preuves à Madagascar. Elle a été mise en œuvre en Haïti dans la commune de Boucan-Carré en 2007. Les progrès réalisés en moins de 3 ans avec deux premières cohortes d'écoles¹ (hausse des effectifs, baisse des taux d'abandon et de l'absentéisme, augmentation du recouvrement des écolages, amélioration du travail des maîtres et de la gestion de l'école...) a confirmé la pertinence de dupliquer le processus d'appui dans la commune de Petit-Goâve (sections de Platon et des Palmes, département de l'Ouest) particulièrement fragilisée par le séisme du 12 janvier 2010

¹ Une cohorte = un groupe d'écoles partenaires participant au même cycle d'appui sur 6 ans.

et où intervient notre partenaire local Concert-Action. À partir de là plusieurs cycles d'appui ont été lancés dans différentes communes du pays, sur des zones d'intervention toujours isolées et ayant une densité de besoins importante.

Depuis 2007, Inter Aide et Concert-Action ont lancé neuf cycles d'appui avec la même méthodologie (cf. carte en annexe 3) :

Année de démarrage	Année d'achèvement	Commune	Sections communales	Opérateur
2007	2012	Boucan Carré	Petite Montagne/Chambo/Desbayes	Inter Aide
2011	2016	Petit-Goâve	Platon/Les Palmes	Inter Aide /Concert-Action
2012	2018	Hinche	Juanaria	Inter Aide
2014	2021	Côtes de fer	Amazonie/Bras de Gauche	Inter Aide /Concert-Action
2015	2022	Cerca-la-Source	Lamielle	Inter Aide
2017	2024	Grand-Gôave	Tètabèf/Moussambe	Inter Aide
2019	2025	Verrettes	Tènet	Inter Aide
2021	2027	Bainet	4ème Haut Gandou 5ème Bas de Gandou	Inter Aide /Concert-Action
2022	2028	Marmelade	1ère Crête-à-Pins/2ème Bassin/3ème Platon	Inter Aide

Objet et méthodologie du projet

L'enjeu global du projet est d'accompagner la progression des taux de scolarisation observée ces dernières années dans le pays en participant à **l'amélioration de l'efficacité du système scolaire**. En effet la fréquentation scolaire n'est pas synonyme d'apprentissage, comme le montrent les tests de niveaux mis en place par Inter Aide ou d'autres institutions. Pour assurer une réelle progression des élèves, d'autres facteurs doivent intervenir, comme l'assiduité des élèves et des enseignants, le respect du calendrier scolaire et d'une méthode pédagogique, la bonne utilisation des supports didactiques et un environnement de travail adapté. Pour atteindre ces conditions il faut une collaboration entre les acteurs de l'école, où chaque partie prenante (parents, enseignants, directeurs...) doit prendre conscience de sa responsabilité et de son rôle dans le « système-école ».

Or, dans les sections communales ciblées par Inter Aide, les écoles recensées ont peu de moyens humains et matériels pour fonctionner correctement et sont donc très fragiles. Il est, de fait, essentiel de prendre en considération le contexte d'isolement et la capacité d'absorption des communautés afin que les renforcements apportés soient adaptés à la réalité de la zone. Pour ce faire, il faut veiller dans un premier temps à :

1. Bien cibler les écoles à appuyer en privilégiant une période de pré-ciblage qui permette d'**évaluer la dynamique communautaire et les besoins prioritaires à combler** ;
2. **Orienter l'appui vers des objectifs de scolarisation de base**, c'est à dire le 1^{er} cycle du fondamental (priorité à l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul), avec une attention aussi portée aux classes de préscolaire.

L'appui s'adresse uniquement à des écoles existantes et ne cherche pas à en créer de nouvelles. Les formes de cet appui dépendent des besoins prioritaires évalués avec les communautés et les leaders impliqués à

la fin d'une **période de préciblage**, durant laquelle les communautés doivent clairement **démontrer une forte motivation et une réelle implication afin de pouvoir bénéficier d'un appui**.

Les écoles ayant fait preuve de leur capacité à faire fructifier les apports du programme au cours de cette période de pré-ciblage peuvent, en fonction des besoins, bénéficier des renforcements suivants, pendant une période prédéterminée et planifiée (étape par étape) :

- Formation des acteurs communautaires (assemblée de parents ; comité de parents et/ou équipe-école² ; directeurs) à une gestion responsable et efficace de l'école de leur localité ;
- Formation académique et pédagogique des maîtres ;
- Appui à des projets d'infrastructures, d'acquisition d'équipements et/ou de matériel didactique durables et d'assainissement.

On le voit, cette approche donne une grande importance à l'observation de la performance des écoles, ce qui a conduit Inter Aide à développer des procédures de suivi pour rendre l'observation la plus objective possible et isoler les indicateurs les plus intéressants pour analyser la situation de chaque école.

Les observations réalisées ne sont pas cependant uniquement exploitées par Inter Aide, mais elles sont aussi présentées aux acteurs locaux concernés. Autrement dit les résultats de l'observation sont restitués auprès des enseignants, des comités de parents et des directions, lors de bilans qui se tiennent deux fois par an (à mi-parcours et à la fin de l'année scolaire).

Cette approche privilégie la composante « **animation communautaire** » afin de susciter l'implication de l'ensemble de la « collectivité » locale autour du projet de l'école. De fait, parents d'élèves, comités de parents, maîtres, élèves, mais aussi représentants de l'Etat doivent contribuer, chacun à leur niveau, à l'atteinte des objectifs.

Pour chaque zone ciblée, Inter Aide propose un cycle d'appui pour l'ensemble des écoles qui souhaitent adhérer au principe du partenariat proposé. Le cycle d'appui est prévu sur 6 ans, avec un an de diagnostic, 4 ans d'activités de renforcement (formations, livraisons de mobilier et de matériel pédagogique, construction) et un an de désengagement.

Résultats attendus pour la phase actuelle du projet (2021-2024)

- Résultat 1- Renforcement de la société civile : parents d'élèves, leaders communautaires et associations locales sont formés pour contribuer à l'amélioration de la qualité de la scolarisation des enfants (cible : 7 900 parents, 560 membres de comités d'école, 3 OSC haïtiennes) et sensibilisés à la question de l'éducation précoce pour les filles.
- Résultat 2- Renforcement du pilotage local et de la gouvernance du secteur éducatif : le système de mesure et d'évaluation mis en place au sein des écoles partenaires pour mesurer les objectifs de progression permet aux acteurs impliqués de mieux orienter leurs stratégies tant au niveau local que central (cible : 97 directeurs d'écoles, 10 cadres du MENFP).
- Résultat 3- Les élèves des écoles partenaires disposent d'un environnement d'apprentissage durablement amélioré grâce à la formation initiale et continue des enseignants et des investissements matériels (Cible : 11 300 élèves, 450 enseignants).

Situation du projet sur la période concernée par l'évaluation (2022-2024)

Le projet sur la période est intervenu dans les communes de Baintet, de Marmelade, de Verrettes, de Marmelade et de Cerca-la-Source. Le tableau ci-dessous résumé la situation des différentes zones :

² L'équipe-école est composée des maîtres, du directeur, et des membres élus du comité de parents.

Année de démarrage	Année d'achèvement	Commune	Sections communales	Nombre d'écoles partenaires en 2023/2024	Nombre d'années de partenariat en juin 2024	Commentaires
2015	2022	Cerca-la-Source	Lamielle	0	7	Depuis juin 2022, OJELEQ a repris le suivi de 13 écoles
2017	2024	Grand-Goave	Tètabèf/Mous sambe	19	7	Finalisation du partenariat en juin 2024
2019	2025	Verrettes	Tènet	16	6	Dernière année (désengagement) en 2024/2025
2021	2027	Bainet	4ème Haut Gandou/5ème Bas de Gandou	23	3	2023/2024 est l'année 2 de renforcement
2022	2028	Marmelade	1ère Crête-à-Pins/2ème Bassin/3ème Platon	28	2	2023/2024 est l'année 1 de renforcement

Groupes cibles initiaux	Bénéficiaires directs :
	➤ 11 300 élèves (5 650 filles, 5 650 garçons) scolarisés dans les écoles partenaires ➤ 7900 parents ➤ 450 enseignants.es des écoles partenaires ➤ 97 directeurs
Bénéficiaires indirects : 60 000 personnes habitant les zones d'intervention du projet	

2- Contexte

2.1 Contexte géographique national

Premier État colonisé à avoir acquis son indépendance en 1804, Haïti est aujourd'hui le pays le plus pauvre du continent américain, avec un Indice de Développement Humain (IDH) le classant en 158^{ème} position sur 193 pays en 2024. Le pays subit une crise politique et économique depuis les élections de 2011. Les gouvernements successifs n'ont pas réussi à freiner la corruption ou les collusions entre factions politiques et bandes armées, entraînant une spirale d'instabilité et d'insécurité.

Le **département de l'Ouest** est le département le plus peuplé et concentre dans la capitale de Port-au-Prince et sa périphérie la densité de population la plus importante du pays. L'accès aux services de base y est pourtant très inégal, avec des niches de pauvreté importantes dans les bidonvilles ou dans les zones rurales isolées comme les sections ciblées de la commune de Grand-Goave. La concentration de population à Port-

au-Prince a probablement attisé les luttes partisans pour capter le vote des habitants et orienter le résultat des élections. L'utilisation de milices, puis de bandes armées, a dégénéré jusqu'à une situation de guérilla urbaine qui a isolé certains quartiers. Depuis 2018 la sortie sud de la capitale est contrôlée par des gangs qui rançonnent systématiquement les passants.

La commune de Grand-Goâve recense 136 000 habitants. La zone ciblée s'étend le long des Monts de Bellevue, sur deux sections communales qui regroupent environ 17 000 personnes : 2^{ème} de Tètabèf et 4^{ème} de Moussambe. Une piste carrossable permet d'arriver en véhicule 4x4 jusqu'à la limite de la zone, mais l'ensemble des déplacements doivent ensuite se faire à pied.

Les acteurs présents se limitent à l'Église catholique. Une école nationale fonctionne sur la section de Moussambe. Le cycle d'appui aux écoles a débuté en 2017/2018.

Le **département du Centre** a été, du point de vue de l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, eau et assainissement), l'un des départements les moins bien classés du pays, même si depuis la construction de la RN3 on peut constater une accélération de son développement. La crise du département de l'Ouest causée par l'insécurité a sans doute contribué à l'attractivité de ce département qui a vu de nombreuses familles y emménager.

La section communale de Lamielle est rattachée à la commune de Cerca-la-Source, située au nord-est du département, à la frontière avec la République Dominicaine. La section recense plus de 17 000 habitants, et est séparée du bourg par la chaîne Zavoka et Monte Frio. Sa principale localité est Tilory. On y trouve le seul dispensaire de la zone, ainsi qu'un important marché transfrontalier. Ce dernier est la plaque tournante des produits agricoles haïtiens, trouvant des débouchés dans le pays voisin et des produits manufacturés dominicains, qui y sont achetés par les commerçants haïtiens.

Le **département de l'Artibonite** a une surface équivalente au département de l'Ouest mais ne compte pas la même concentration de population. Sa géographie est marquée par l'axe du fleuve de l'Artibonite, sur les versants duquel se trouvent le massif des Montagnes Noires et la chaîne des Matheux.

C'est sur cette dernière que se situe la section communale de Tènet, commune de Verrettes. Le projet a été ouvert en 2018 avec l'appui du partenaire Un Enfant Par La Main. Cette section est accessible en véhicule 4x4, grâce à une piste qui traverse la zone en passant par la ligne de crête.

Le **département du Sud-Est** a pour chef-lieu la ville balnéaire et touristique de Jacmel et présente une densité de plus de 280 hab. /km². Le département se décompose entre une zone littorale assez bien desservie par les infrastructures routières, et l'arrière-pays, plus difficile d'accès, ciblé par le projet.

Les sections du Haut-Gandou et du Bas-Gandou sont situées aux confins de la commune de Bainet et sont limitrophes avec la commune de Grand-Goâve. Il s'agit également d'une région montagneuse très mal desservie par les pistes carrossables pour la partie du Haut-Gandou et dépourvue en services sociaux de base. Les centres administratifs sont situés à plusieurs heures de marche ou de moto-taxi. La population, estimée à 10 000 habitants, ne dispose que de ses propres moyens pour répondre à ses besoins de base.

Le cycle d'appui a débuté en 2021, à la suite de prospections menées par Inter Aide et Concert-Action. 23 écoles participent actuellement à l'année 2 de renforcement.

2.2 Contexte éducatif

Situation au niveau national

En Haïti, malgré des taux de scolarisation importants, la progression sociale et économique est lourdement handicapée par l'inefficacité de l'enseignement, qui se traduit par des taux de réussite aux tests d'alphabétisation très faibles dès la 4^{ème} année du primaire. Une évaluation de type EGRA, menée en 2016, constatait que 73% des élèves de 9-10 ans n'atteignent pas le seuil de 23 mots par minute (seuil à atteindre pour être considéré comme lecteur), et 43% ne sont pas capables de lire.

Cette inefficacité trouve sa première cause dans la faiblesse du gouvernement à renforcer l'école publique. Chaque tentative de réforme ces dernières années a rencontré de graves problèmes de mise en application sur le terrain. Comme le soulignent de nombreux rapports et partenaires du MENFP, le pilotage opérationnel

et la gouvernance du système sont des points essentiels à renforcer pour produire un réel changement de la qualité de l'enseignement et donc des apprentissages.

Une deuxième raison se trouve dans la faible structuration de la société civile face à ces enjeux. Au niveau local, les dysfonctionnements des écoles, qu'elles soient publiques ou privées, font rarement l'objet d'un débat organisé et constructif. Les associations de parents d'élèves sont quasiment inexistantes. L'absence de cadres précis de concertation et la peur du conflit paralysent les tentatives d'affronter les problèmes de manière ouverte et collective.

Le plan décennal du MENFP (version 2020) constate également une insuffisance de l'offre scolaire publique et la multiplication de petites écoles privées, reposant sur les moyens des parents. On estime que 80% des élèves du primaire sont scolarisés dans le privé. Mais comme l'admet le plan décennal, il ne s'agit pas uniquement d'augmenter les moyens de l'offre publique mais également de mieux structurer et réguler l'offre privée majoritaire : « Si l'État doit renforcer son financement du système, il doit aussi s'appuyer sur ses fonctions régulatrices et de pilotage pour mettre en œuvre un véritable pilotage stratégique, administratif et pédagogique. » En effet, une mauvaise gouvernance augmente les risques de déperdition des moyens. De fait, nombreux sont les parents qui scolarisent leurs enfants dans le privé à cause des dysfonctionnements des écoles nationales ou tout simplement à cause de leur absence.

L'évolution historique de la scolarisation en Haïti peut expliquer une partie du problème, dans la mesure où pendant des décennies l'État a confié à l'église catholique le soin de gérer la scolarisation dans le pays.

Cela a rapidement conféré un caractère élitiste, francophone et urbain à l'éducation. Les zones rurales ont longtemps été exclues du système scolaire. La génération actuelle de parents, que ce soit en zone rurale ou urbaine, a cependant compris l'importance de la scolarisation. Les familles les plus démunies dépensent jusqu'à 25% de leur revenu annuel par enfant scolarisé. Cependant ils ne maîtrisent ni les codes ni les enjeux de l'école, ce qui peut avoir pour effet de diminuer les taux de présence des élèves, ou de donner les pleins-pouvoirs aux directeurs et enseignants.

Situation au niveau local dans les zones ciblées (au démarrage du cycle d'appui)

Comme au niveau national, les taux de fréquentation sont relativement bons (entre 80% et 90% pour les 6-12 ans. Cependant les taux d'achèvement de la 6^{ème} AF sont faibles (estimé à 58% à Marmelade par exemple).

Selon le diagnostic réalisé en année de pré-ciblage, la grande majorité des écoles recensées et ne fonctionne que de manière intermittente (quelques mois dans l'année) et avec des moyens humains, matériels et financiers très limités. Les classes enseignées vont rarement³ au-delà de la fin du 2^{ème} cycle fondamental (6^{ème} AF) et sont toujours organisées selon le système précédant la réforme Bernard de 1979⁴. Les enseignements dispensés le sont selon la méthode « traditionnelle » : apprentissage par cœur et répétitions collectives avec le maître.

La majorité des maîtres impliqués dans ces écoles ont été scolarisés au moins jusqu'à la 9^{ème} année fondamentale, mais **n'ont jamais reçu de formation spécifique pour enseigner**. Ce sont d'abord des paysans, parfois des pasteurs, ou bien des jeunes qui reviennent dans leur localité d'origine après avoir terminé deux ou trois cycles d'études primaires à Mirebalais, Hinche, ou encore Petit-Goâve.

Les écoles sont d'autre part très peu pourvues en infrastructures, équipements et matériel didactique, notamment en mobilier et en manuels scolaires. Dans leur grande majorité, les enfants ne disposent pas des supports d'apprentissage de base (cahiers et/ou ardoises, crayons...). Les écoles qui sont hébergées dans les bâtiments d'une église semblent offrir de meilleures conditions d'apprentissage, mais elles sont en général aussi sous équipées que les autres. Les infrastructures sont rudimentaires, constituées dans le meilleur des cas d'une simple « *tonèl peyi* »⁵ couverte de tôles ou du bâtiment d'une église.

³ Excepté sur les zones proches de la route et/ou d'un bourg important sur la commune de Petit-Goâve.

⁴ Cette réforme a institué le créole comme langue d'enseignement, modernisé le cursus académique et est à l'origine de l'organisation actuelle de l'enseignement primaire.

⁵ Tonnelle locale, très rudimentaire, et particulièrement exposée aux intempéries (quotidiennes en saison des pluies).

Enfin, le nombre d'enfants scolarisés dans chaque établissement est très variable, mais nombre d'écoles recensées accueillent moins de 100 enfants. **Le retard scolaire est très important**, avec un âge moyen des élèves de 8 ans en 1^{ère} année fondamentale (au lieu de 6 ans)⁶. Le taux de redoublants en 1^{ère} AF peut facilement dépasser les 20%. Le taux d'achèvement est très variable : il est estimé à 58% à Bainet et 82% à Marmelade.

3- Partenaires associatifs locaux

Concert-Action est une association haïtienne créée en 1997 par un ancien chef de secteur d'Inter Aide, de nationalité haïtienne. Les deux associations ont été partenaires dans la conduite de différents programmes d'agriculture, d'accès à l'eau potable et de santé primaire dans les départements du Sud-Est et de l'Ouest d'Haïti. Concert-Action a également bénéficié à sa création d'un soutien de l'association française pour son renforcement institutionnel. L'association est désormais totalement autonome et bénéficie de financements de divers bailleurs occidentaux pour la mise en œuvre de ses projets. Concert-Action souhaitant étendre son domaine de compétences à l'éducation, un nouveau partenariat a été établi avec Inter Aide en 2010. Le rôle prévu pour Concert-Action dans le cadre de ce partenariat était le suivant : mobilisation des communautés et leaders de Petit-Goâve autour du renforcement de la scolarisation primaire ; appui logistique et mise à disposition d'un centre de formation à l'équipe scolaire de Petit-Goâve ; appui technique au programme scolaire pour les activités d'hygiène et d'assainissement. En parallèle, un responsable de Concert-Action a été formé sur la méthodologie du projet et a démarré une nouvelle action d'appui à la scolarisation dans la commune de Côtes de Fer. Ce même responsable a mené la prospection pour la commune de Bainet avant de céder la place à son assistant, le responsable actuel du projet.

OJELEQ (Organisation des Jeunes de Lamielle pour une Éducation de Qualité) : À la suite de discussions et de formations engagées avec l'équipe d'Inter Aide à Lamielle (Cerca-la-Source) bien avant la fin du programme en 2021, celle-ci a choisi de créer une association pour poursuivre l'accompagnement des écoles. Huit personnes de l'ancienne équipe sont aujourd'hui mobilisées avec l'appui d'Inter Aide pour effectuer des visites dans les écoles et proposer des formations ponctuelles à tous les enseignant.e.s primaires de la zone. OJELEQ a obtenu sa reconnaissance nationale en 2022 pendant la phase 1 du projet.

IEPENH (Initiative des Éducateurs pour la Promotion de l'Education Nouvelle en Haïti) : Fondée en 2016, cette association locale basée à Verrettes (Artibonite) réunit une vingtaine de professeurs normaliens qui ont été formés par l'organisation suisse Eirene pour devenir formateurs de formateurs. IEPENH a réalisé l'ensemble des formations destinées aux enseignant.e.s des écoles partenaires de la zone de Verrettes.

4- Axes d'intervention du projet et principales activités correspondantes :

OBJECTIF SPECIFIQUE 1 : La communauté éducative (parents, leaders, associations locales, enseignants) renforce sa capacité à prendre des décisions collectives et éclairées pour une amélioration de l'efficacité des écoles.

Le but de ce renforcement de capacités est d'augmenter la collaboration entre les acteurs de la scolarisation travaillant à tous les niveaux, depuis les éducatives jusqu'aux cadres du Ministère.

Résultat 1 : Renforcement de la société civile : parents d'élèves, leaders communautaires et associations locales sont formés pour contribuer à l'amélioration de la qualité de la scolarisation des enfants (cible : 9 000 parents, 560 membres de comités d'école, 3 OSC haïtiennes) et sensibilisés à la question de l'éducation précoce pour les filles.

Les activités seront essentiellement des activités de formation 1) auprès des parents sur les enjeux de l'amélioration du fonctionnement des écoles, 2) auprès des membres des comités d'école sur les leviers

⁶ En Haïti, l'intégration au système éducatif ne se fait pas de manière massive à l'âge de six ans (taux net de scolarisation à cet âge : 35%), mais aux âges qui suivent. Ce constat est d'autant plus marqué en milieu rural isolé.

favorisant une éducation de qualité, précoce, sensible au genre et les accompagner pour la mise en place d'une stratégie opérationnelle s'appuyant sur la co-construction de projets d'écoles, 3) auprès des leaders communautaires et associatifs sur la mobilisation des parents autour des enjeux de qualité.

Indicateurs de suivi : Nombre de séances de formation destinées aux parents (cible : 291 séances) ; Nombre de séances de formation destinées aux comités d'école (cible : 388 séances) ; Nombre de séances de formation destinées aux leaders ou membres d'associations (cible : 10).

Indicateurs de résultats : Nombre de parents formés (cible : 7 900 dont 50% de femmes) ; Nombre de comités de parents actifs (cible : 97) ; Nombre de membres de comités formés (cible : 485 dont 30% de femmes) ; Nombre d'associations haïtiennes formées par le programme (cible : 3).

Résultat 2 : Renforcement du pilotage local et de la gouvernance du secteur éducatif : le système de mesure et d'évaluation mis en place au sein des écoles partenaires pour mesurer les objectifs de progression permet aux acteurs impliqués de mieux orienter leurs stratégies tant au niveau local que central. (Cible : 97 directeurs d'écoles, 10 cadres du MENFP)

1) Le projet co-construira et/ou partagera les outils de suivi-évaluation et d'accompagnement des écoles avec les acteurs de la société civile impliqués et les instances centrales et locales du MENFP pour qu'ils disposent d'outils de pilotage opérationnels. 2) Les données de la scolarisation collectées seront consolidées et analysées pour vérifier l'évolution du fonctionnement des écoles et de l'apprentissage des élèves (sur la base de tests d'alphabétisation). 3) En fonction des observations, les projets d'école seront orientés pour adapter les objectifs de progression et orienter les acteurs vers des stratégies résilientes.

Indicateurs de suivi : Nombre de séances de partage (bilans de fonctionnement d'école, réunions avec le MENFP, réunions avec les acteurs de la société civile) (582 séances) ; Nombre d'écoles suivies (cible : 97) ; Nombre de tests d'alphabétisation réalisés (291) ; Nombre de recensements de population réalisés (cible : 2).

Indicateurs de résultats : Nombre de projets école rédigés chaque année (cible : 97) ; Taux de présence des maîtres (cible : >80%) ; Taux de présence des élèves (Cible : >80%) ; Proportion d'écoles ayant déposé un dossier pour la Carte d'Identité de l'Etablissement-CIE (cible : 100%) ; Proportion d'écoles ayant obtenu la CIE (cible : 100%).

OBJECTIF SPECIFIQUE 2 : La qualité de la scolarisation est améliorée à travers la mobilisation des acteurs de l'éducation et la réalisation de projets concrets de formation, d'équipement, et de construction de salles de classe.

Résultat 3 : Les élèves des écoles partenaires disposent d'un environnement d'apprentissage durablement amélioré grâce à la formation initiale et continue des enseignants et des investissements matériels (Cible : 11 300 élèves, 450 enseignants).

Le renforcement de la gouvernance des écoles et les projets-écoles établis donneront lieu à des appuis permettant d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves dans les écoles partenaires. Les enseignants recevront des formations et des supports pédagogiques adaptés. L'environnement scolaire sera amélioré : dotations de mobilier (pupitres, mobilier PS) et constructions de salle de classe.

Indicateurs de suivi : Nombre de maîtres formés (hommes/femmes) (cible : 450) ; Nombre de directeurs formés (cible : 97) ; Nombre de pupitres livrés (cible : 670) ; Nombre de chaises PS livrées (944) ; Nombre d'écoles bénéficiant de construction ou de réhabilitation de salles de classe (cible : 15).

Indicateurs de résultat : Nombre de filles et garçons dans les écoles (cible : 11 300) ; Nombre d'élèves assis sur du mobilier livré par le projet (cible : 2954) ; Proportion d'élèves de la zone assis dans de bonnes conditions (cible : >75%) ; Nombre d'élèves disposant d'au moins un livre de créole et d'un livre de mathématiques livrés par le projet (cible : 4700 élèves) ; Proportion d'élèves disposant d'au moins un livre de créole et d'un livre de mathématiques (cible : > 80%) ; Nombre d'élèves travaillant dans une salle de classe fermée construite par le projet (cible : 1500 élèves) ; Proportion d'élèves travaillant dans une salle de classe fermée (cible : > 50%).

➡ Le cadre logique du projet est présenté en annexe 1

5- Antécédents en matière d'évaluation et de suivi-évaluation

Les différents programmes scolaires menés par Inter Aide en Haïti ont été évalués à cinq reprises. Les trois premières évaluations, présentées ci-dessous, ont principalement porté sur les actions menées dans la chaîne des Cahos (communes de Petite-Rivière de l'Artibonite et de Marchand-Dessalines – département de l'Artibonite) entre 1983 et 2010 :

- ⇒ une évaluation réalisée avec le F3E en 2001 par un évaluateur français et un cadre du MENFP
- ⇒ une évaluation sollicitée par Aide et Action (bailleur principal à cette époque) et menée par un évaluateur haïtien en 2005
- ⇒ une évaluation⁷ sollicitée par le MAE et l'AFD et réalisée avec l'appui du F3E - par Catherine Delhay, David Hacquin et Jacques-Norcus Jean du Centre International d'Etudes pour le Développement Local fin 2011 : (disponible sur le site *Pratiques*)

Les actions menées de 2007 à 2013 dans la commune de Boucan-Carré, et celles en cours dans les sections des Palmes et de Delatte (commune de Petit-Goâve) et de Juanaria (Hinche) ont fait l'objet d'une évaluation externe en 2014 :

- ⇒ une évaluation sollicitée par l'AFD et réalisée par William Michel et David Hodgkinson, fin 2014 : (disponible sur le site *pratiques*)

La phase 2015 à 2018 prévoyait une évaluation intermédiaire, qui a été réalisée par Pierre-Emmanuel Couralet en 2017. Le même consultant a mené l'évaluation finale en 2018. Le rapport final est disponible sur le site *Pratiques* : <https://reseau-pratiques.org/synthese-de-levaluation-finale-du-projet-de-scolarisation-de-base-en-milieu-rural-isole-decembre-2018/>

La phase suivante (2019-2021) a été évaluée par Arnaud Coutey. Le rapport est disponible sur le site *Pratiques* : <https://reseau-pratiques.org/synthese-du-rapport-devaluation-du-projet/>

D'autre part, les actions sont évaluées en continu par les équipes terrain et par le chef de secteur (basé au siège et chargé de la coordination des programmes), qui réalise des missions trimestrielles sur les zones d'intervention. Un bilan formel est réalisé annuellement afin de mesurer l'atteinte des objectifs.

Pour évaluer les effets du projet, plusieurs enquêtes spécifiques sont menées sur des échantillons représentatifs. L'analyse des indicateurs permet de modifier la stratégie si nécessaire. On retiendra notamment :

- **Une enquête par école** (fonctionnement et conditions de scolarisation) au lancement de l'action
- Une enquête démographique exhaustive (par foyer) qui met en relief **les taux brut et net de scolarisation dans le primaire** (au début du projet et à la fin du cycle d'appui)
- Une évaluation spécifique des **compétences de base des élèves en 3^{ème} AF** (test annuel)
- **Les capacités techniques et de gestion des comités et directeurs** sont évaluées grâce aux indicateurs suivants : niveau de recouvrement des écoles ; taux d'abandon ; qualité de la gestion financière
- Les autres indicateurs mentionnés dans le cadre logique pour mesurer les résultats sont extraits des bases de données mises en place sur chaque zone.

Les deux dernières évaluations ont d'ailleurs apporté plusieurs propositions pour améliorer le système de suivi-évaluation, en particulier en termes d'homogénéisation des protocoles de recueil de données et des outils de consolidation. Ces propositions ont donné lieu à la modification de certaines procédures et la mise en place d'une base de données Access qui facilite la consolidation des données et leur exploitation.

Cette évolution du système de suivi-évaluation est un des objets de cette évaluation.

⁷ Cette évaluation portait plus largement sur les effets et la stratégie d'Inter Aide dans la chaîne des Cahos à travers les programmes scolaire, santé, et de relance de la culture cafetière.

6- FOCUS SUR LE SYSTÈME DE SUIVI-ÉVALUATION

Test CB3

Le test CB3 est réalisé sur un échantillon d'au moins un tiers des élèves de la 3^{ème} AF de chaque école partenaire. Il mesure la performance des élèves en lecture, écriture et calcul. Les résultats sont un support de discussion avec les directeurs et les comités, pour remettre l'apprentissage au centre de la démarche d'un projet-école.

L'hypothèse de départ d'Inter Aide est de considérer que si certains indicateurs relatifs au fonctionnement de l'école s'améliorent (comme le taux d'ouverture des écoles, le taux de présence des maîtres et des élèves, etc.) et que des renforcements pédagogiques sont apportés (manuels scolaires, formations, accompagnement des maîtres) alors des améliorations dans les apprentissages devraient être constatés.

Nous savons cependant que ce genre de progressions sont très longues et laborieuses. Ces tests sont organisés chaque année dans l'ensemble des écoles partenaires depuis 2015. À la suite de recommandations de l'évaluation externe de 2018, Inter Aide a introduit en 2021 un guide de passation et de correction, pour harmoniser la procédure d'un animateur à l'autre ou d'un programme à l'autre.

Suivi du fonctionnement des écoles

L'observation méthodique en continu de la situation des écoles est indispensable pour comprendre les axes de progression à privilégier dans le fonctionnement des écoles. C'est pourquoi les animateurs du projet sont formés pour recueillir les données sur un rythme hebdomadaire. Ces données permettent de mesurer précisément le taux de respect du calendrier officiel, le temps de travail réel de l'école, le taux de présence des maîtres et des élèves, le pourcentage d'élèves disposant de manuels scolaires et de fournitures, le taux de paiement des maîtres, etc.

Les observations sont compilées dans une base de données Access et leur synthèse permet de faire des bilans partagés avec les acteurs de chaque établissement partenaire.

Recensements de population

Le diagnostic initial du projet intègre un recensement de population et une cartographie de l'offre scolaire existante. Ce recensement permet d'établir une ligne de base sur la fréquentation scolaire, l'âge et le niveau des enfants scolarisés, l'abandon, etc.

Ce même recensement est réalisé à la fin du cycle d'appui pour mesurer les évolutions de la scolarisation sur l'ensemble de la zone.

III. L'ÉVALUATION

1. Justification de l'évaluation

Cette évaluation fait l'objet d'une demande conjointe de l'AFD (principal financeur du projet concerné) et d'Inter Aide. Le document de demande de subvention décrivant le projet sera communiqué aux consultants qui souhaitent répondre à cet appel.

Cette évaluation intervient à la fin de la première phase de 3 ans (2022-2024) et doit permettre de vérifier l'atteinte des résultats, d'apporter une appréciation sur l'évolution de la stratégie et de faire des recommandations pour les phases à venir.

Une particularité de l'évaluation est de s'intéresser au système de suivi-évaluation en tant que tel, pour faire un point d'étape sur un ensemble de recommandations qui avaient été faites sur l'amélioration de la collecte de données et leur consolidation.

Bien que la dernière évaluation ait donné une appréciation positive du système de suivi-évaluation, les données semblent encore sous-exploitées du point de vue de l'analyse. C'est pourquoi Inter Aide a décidé de **séparer 1) l'évaluation du système de suivi et l'analyse de ses données de 2) la démarche d'observation sur le terrain et le recueil de données plus qualitatives**. Bien que cette dernière démarche soit indispensable

pour croiser les informations et recueillir le point de vue des acteurs locaux, elle prend souvent le pas sur une analyse approfondie des données disponibles. Le présent cahier de charges prend donc le parti **d'isoler la démarche de validation du système de suivi-évaluation et l'étude des données quantitatives disponibles** (étape 1 de l'évaluation), tout en gardant en perspective qu'une visite de terrain est prévue (étape 2 de cette évaluation de projet). Cette deuxième étape sera définie et orientée selon les résultats de la première.

2. Objectifs de l'évaluation pour l'étape 1

Objectif 1 : Analyser la cohérence du système actuel de suivi-évaluation

Les deux évaluations menées pendant la dernière phase (Couralet, 2018) avaient proposé un ensemble d'améliorations dans le suivi-évaluation pour que les données recueillies soient plus robustes et plus facilement exploitables dans l'analyse des effets du projet.

L'analyse s'appuiera sur le plan d'évaluation (disponible sur demande avec le document du projet), le guide de suivi des écoles, le guide de passation du test CB3, l'ensemble des fiches utilisées pour le recueil de données, et les supports d'encodage (fichiers Excel et base Access).

Objectif 2 : Vérifier la robustesse des données disponibles

Les données recueillies dans le cadre du système actuel concernent :

- *Les données de fonctionnement des écoles partenaires depuis 2019/2020*

Dans chaque zone, ces informations sont encodées dans des bases de données Access qui sont ensuite fusionnées au niveau central (au siège d'Inter Aide). Elles concernent le fonctionnement des écoles : le nombre de jours d'ouverture, la présence des maîtres, la présence des élèves, le temps d'enseignement, la ponctualité, etc. Ces données proviennent des fiches papier remplies par les animateurs. En fonction des équipes, la qualité de la collecte peut être de qualité variable. Par exemple pour certaines écoles, les taux de redoublement sont supérieurs à 100%. En dehors de ce type de cas assez évidents, il s'agit de trier les données qu'il est raisonnable d'exploiter.

- *Les résultats des tests CB3*

Le test de compétences pour la 3^{ème} année est utilisé par Inter Aide depuis 2008, mais il est réalisé annuellement sur l'ensemble des écoles partenaires depuis 2016. En 2021 une clarification de la procédure de passation a permis de faciliter les comparaisons entre zones d'intervention. Entre 2016 et 2023, plus de 4 000 enfants de 123 écoles partenaires ont passé le test.

Nombre de tests par zone et par année :

Zone	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total général
LAMIELLE	283	232	231	282	241	232	266	186	1 953
GRAND-GOÂVE			177	157		150	143	116	743
VERRETTES						160	239	193	592
BAINET						100	134	179	413
MARMELADE							245	237	482
Total général	283	232	408	439	241	642	1 027	911	4 183

Les tests de l'année 2024 sont en cours d'encodage et seront également disponibles pour l'analyse.

- *Le résultat des recensements de population*

Les recensements de population qui pourront être analysés en priorité sont les recensements initial (2015) et final (2022) de Lamielle. Seront également disponibles le recensement initial de Grand-Goâve (2017), une enquête sur échantillon à Grand-Goâve (2023), le recensement initial à Marmelade (2022).

Objectif 3 : confirmer/infirmer les analyses faites par Inter Aide et en proposer d'autres

En espérant qu'un maximum de données soient exploitables, cet objectif est celui qui concentre la plus-value la plus intéressante en matière d'évaluation.

Les analyses devront prendre en compte le contexte politique particulier de ces dernières années, notamment les épisodes de *peyi lok*⁸, ainsi que les effets négatifs de la pandémie du COVID-19 sur la scolarisation (fermeture nationale des écoles entre mars et juin 2020, décalage du calendrier scolaire).

Des hypothèses faites au fil des ans par Inter Aide pourront être examinées et vérifiées de manière méthodique et de nouvelles hypothèses pourront être proposées pour guider éventuellement la mission de terrain, objet de l'étape 2 de cette évaluation.

Objectif 4 : faire des propositions sur le système de suivi-évaluation et son exploitation

Certaines données pourraient être redondantes ou inutiles. À l'inverse, des indicateurs ou des outils spécifiques pourraient manquer pour enrichir l'analyse. Il s'agira cependant de considérer les difficultés du contexte dans lequel se fait le recueil de données.

3. Questions évaluatives au regard des objectifs

Objectif 1 : Analyser la cohérence du système actuel de suivi-évaluation

Est-ce que les indicateurs utilisés sont pertinents pour mesurer les résultats et les effets du projet ?

Les modes de collecte sont-ils cohérents avec les indicateurs recherchés ?

Les modes de calcul des indicateurs sont-ils pertinents ?

Objectif 2 : Vérifier la robustesse des données disponibles

Quelles sont les données non exploitables en l'état ?

Quelles données peuvent être considérées comme robustes ?

Quelles données peuvent être utiles à l'interprétation des résultats mais demanderaient des vérifications ou devraient être analysées avec prudence ?

Objectif 3 : confirmer/infirmer les analyses faites par Inter Aide et en proposer d'autres

Les différentes interprétations proposées par Inter Aide lors de ses rapports d'activité sont-elles validées ?

Les indicateurs cardinaux identifiés par Inter Aide sont-ils pertinents pour évaluer la progression des écoles ?

Quels indicateurs de suivi des écoles sont les plus significatifs pour mesurer l'amélioration des apprentissages des élèves ?

Quelles sont les grandes tendances qui peuvent être mises en avant ?

Comment peut-on considérer l'influence du contexte, en particulier en ce qui concerne les conséquences de la crise du COVID-19 ou les épisodes de *peyi lok* ?

Y'a-t-il des indicateurs permettant de valoriser la résilience des écoles ?

Comment améliorer l'analyse et l'interprétation des indicateurs sexo-spécifiques ?

Quels sont les points qui devraient être observés lors de la mission de terrain prévue en étape 2 de cette évaluation ?

Objectif 4 : faire des propositions sur le système de suivi-évaluation et son exploitation

Les améliorations actuellement envisagées par Inter Aide sont-elles pertinentes ?

Quelles autres améliorations pourraient être apportées dans la méthode de collecte, la consolidation ou le calcul des indicateurs ?

Les moyens aujourd'hui alloués au SSE sont-ils suffisants ?

Quelles analyses devrait être systématisées ou approfondies ?

⁸ Le « *peyi lok* » désigne un mouvement social cherchant à paralyser toutes les activités du pays, pour protester contre le pouvoir en place. Il se manifeste à travers l'installation de barricades sur l'ensemble des routes et des blocages pour empêcher les bureaux de fonctionner.

4. Approche méthodologique indicative

- La première phase de l'analyse devra passer par une présentation par Inter Aide de l'ensemble des outils de collecte et des données disponibles, en les mettant en relation avec la particularité du contexte et les objectifs du projet.
- L'expert.e devra alors s'attacher à faire une première lecture des données et des documents disponibles, et produira une note d'étape pour donner sa première appréciation de la validité du SSE (objectif 1) et de la robustesse des données (objectif 2). Un interlocuteur d'Inter Aide restera toujours disponible pour répondre aux questions.
- Après la validation de cette note d'étape, l'expert.e fera les analyses pertinentes pour répondre à l'objectif 3. En cours de route il pourra revenir si besoin sur son appréciation de la robustesse des données.
- Une première restitution des résultats permettra de discuter les conclusions provisoires avant la rédaction d'un rapport provisoire. Cette restitution précèdera la rédaction du rapport provisoire pour éviter des interprétations qui seraient contradictoires avec les connaissances disponibles de la réalité du terrain.
- Enfin la remise du rapport provisoire pourra donner lieu à une dernière discussion avant la validation du rapport définitif, qui contiendra aussi une proposition de cahier de charges pour le/la consultant.e responsable de la visite de terrain (étape 2 de l'évaluation).

La nature et la durée des principales étapes de l'évaluation pourraient être les suivantes :

ETAPE	DURÉE
Présentation du système de suivi-évaluation et lecture de la revue documentaire	2 jours
Lecture des données et des documents disponibles et rédaction de la note d'étape	4 jours
Discussions pour validation de la note d'étape	1 jour
Analyse des données	6 jours
Première restitution des résultats	1 jour
Rédaction et envoi du rapport provisoire	4 jours
Discussions sur le rapport provisoire	1 jour
Rédaction et remise du rapport final	1 jour
TOTAL	20 jours

5. Informations pratiques et contraintes logistiques

Les interlocuteurs principaux du projet se trouvent en Haïti, à Versailles (au siège) et à Barcelone (chef de secteur délocalisé). La plupart des échanges se feront donc à distance.

Le format de cette première partie de l'évaluation ne nécessite pas de mission terrain en Haïti.

IV. LIVRABLES ATTENDUS

Les produits attendus dans le cadre de cette évaluation **seront rédigés en français** et sont les suivants :

- Une **note d'étape**, présentée après la présentation du SSE et une première lecture des données et de la revue documentaire. Elle présentera une première appréciation du plan de suivi-évaluation et des données disponibles et des propositions pour son exploitation, les questions et hypothèses qui guideront le travail d'analyse, ainsi que les éventuelles limites identifiées.
- Une restitution après l'analyse des données et avant la rédaction du rapport provisoire permettra de s'assurer que les conclusions provisoires ne sont pas en contradiction avec la connaissance qualitative du terrain.
- Un **rapport provisoire** sera remis à Inter Aide et fera l'objet d'un retour formel.

- Un **rapport final (50 pages maximum)** faisant suite aux remarques d'Inter Aide sera produit. Les droits moraux et patrimoniaux des rapports produits appartiendront à Inter Aide.

Ce rapport sera envoyé sous format électronique et comprendra :

- une **partie principale** qui traitera :
 - de l'analyse des réponses aux questions évaluatives proposées pour chacun des objectifs visés par l'évaluation,
 - des perspectives et des recommandations.
- un **corps d'annexes** qui reprendra les résultats, les tableaux et données factuelles nécessaires à une meilleure compréhension de l'information développée dans le rapport principal.
- une **synthèse (8 à 10 pages maximum)** qui comportera :
 - un état des lieux,
 - une synthèse de l'analyse et des résultats obtenus, des principaux constats ou conclusions majeures sur la base des attentes exprimées dans ces termes de référence,
 - les recommandations et propositions de l'évaluateur.trice.

V. MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

1. Moyens humains (critères de sélection)

Profil attendu

- Diplôme avancé (Master ou Doctorat) en sciences sociales, éducation, développement international, ou un domaine connexe, avec une focale sur les statistiques et l'analyse quantitative.
- Expérience en conception de systèmes de collecte de données et d'analyse de données.
- Maîtrise de logiciels d'analyse de données.
- Capacité à réaliser une analyse factorielle multiple et interpréter des données éducatives et de développement.
- Aptitude à travailler en présentiel ou à distance avec des parties prenantes diverses, incluant des responsables de terrain, les ONG partenaires et les partenaires financiers.
- Capacité à travailler de manière autonome tout en maintenant une communication régulière avec les interlocuteurs à distance. Sens de l'écoute.
- Maîtrise du français.
- Une expérience de terrain dans un PVD serait un atout, ainsi qu'une expérience en conception de systèmes de collecte de données, préférablement dans le secteur de l'éducation.

Le choix de l'évaluateur.trice se fera sur la base d'un appel d'offres international. Les propositions des consultants intéressés par la présente évaluation devront inclure :

- Une proposition technique présentant la compréhension des enjeux de cette évaluation et des termes de références, ainsi que la méthode d'évaluation proposée ;
- Une proposition financière (le cas échéant, faisant apparaître la TVA sur une ligne séparée) ;
- Le CV du consultant : formation, compétences et expériences dans les champs couverts par le projet et dans ce type d'action, ainsi que des exemples de travaux similaires.

2. Budget prévu et durée de l'évaluation

Comme indiqué dans la partie III – 4 des présents termes de référence, la durée totale de l'évaluation est estimée à 20 jours.

Les offres financières ne pourront pas dépasser un montant total de **15 000 € TTC**.

Le devis du prestataire comportera **deux parties** conformément à l'annexe 5 :

1. **les honoraires**, faisant apparaître la TVA le cas échéant ;
2. **les éventuels frais de déplacement**, remboursables sur présentation de justificatifs.

La TVA est payable dans le pays où le prestataire est établi ; s'il y est assujéti, il doit facturer Inter Aide avec la TVA en faisant apparaître le montant HT et le montant TTC (conformément à la directive 2008/9/CE du 12 février 2008 relative au lieu des prestations de services : nouvelles règles d'imposition).

VI. CALENDRIER PREVISIONNEL

Les échéances suivantes sont indiquées **au plus tard**. Elles seront éventuellement ajustées en fonction de la date réelle de départ en Haïti.

Publication de l'appel d'offres :	10/09/2024
Date limite de réception des offres :	06/10/2024 à minuit GMT
Analyse des offres :	Du 07/10/2024 au 11/10/2024
Annonce des résultats :	11/10/2024
Contractualisation et envoi de la revue documentaire	14/10/2024
Présentation du système de suivi-évaluation	15/10/2024
Envoi de la note d'étape	22/10/2024
Discussions pour validation de la note d'étape	25/10/2024
Analyse des données	28/10/2024 au 4/11/2024
Première restitution des résultats	05/11/2024
Envoi du rapport provisoire	11/11/2024
Discussions sur le rapport provisoire	14/11/2024
Rédaction et remise du rapport final	20/11/2024

VII. MODALITES DE CANDIDATURE

Les offres sont à adressées **au plus tard le 06/10/2024 à minuit** à l'adresse interaide@interaide.org en précisant l'objet « EVAL-2/SCO/HT2024 ».

Le dossier complet de demande à l'AFD et des rapports d'activité sera communiqué aux candidat.e.s qui souhaiteront répondre à cet appel d'offres et en feront la demande.

ANNEXE 1 : Cadre logique du projet évalué

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Objectif global	Contribuer au renforcement de la gouvernance scolaire en Haïti pour que toutes les filles et tous les garçons suivent un cycle complet d'enseignement primaire de qualité les dotant d'acquis véritablement utiles.	Taux brut d'admission au primaire pour les filles et les garçons Taux d'achèvement du cycle primaire pour les filles et les garçons Proportion d'élèves qui ont dépassé le seuil minimal de compétence défini pour une évaluation d'apprentissage à large échelle.	Institut de statistiques de l'UNESCO (indicateur en cours de définition) Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique	Le pays ne connaît pas de crise majeure au cours de la période d'exécution du projet. Aucun événement ne vient modifier l'intérêt des communautés pour l'atteinte de cet objectif.
Objectifs spécifique	La communauté éducative (parents, leaders, associations locales, enseignants) renforce sa capacité à prendre des décisions collectives et éclairées pour une amélioration de l'efficacité des écoles.	Nombre d'associations locales investies dans l'amélioration de la scolarisation (cible : 2) Proportion de jours d'ouverture de l'école par rapport au calendrier officiel (cible : Taux de redoublement en 1ère AF (cible : <10%)	Recensements de population Enquêtes annuelles des écoles	
	La qualité de la scolarisation est améliorée à travers la mobilisation des acteurs de l'éducation et la réalisation de projets concrets de formation, d'équipement, et de construction de salles de classe.	Pourcentage d'élèves filles et garçons en 3ème AF sachant lire une phrase en créole (cible : 50%) Pourcentage d'élèves filles et garçons en 3ème AF sachant écrire une phrase en créole (cible : 50%) Pourcentage d'élèves filles et garçons en 3ème AF sachant résoudre une addition, une soustraction et une multiplication (cible 50%)	Test d'alphabétisation CB3	
Résultats attendus	1) Renforcement de la société civile : parents d'élèves, leaders communautaires et associations locales sont formés pour contribuer à l'amélioration de la qualité de la scolarisation des enfants (cible : 7 900 parents, 485 membres de comités d'école, 3 OSC haïtiennes) et sensibilisés à la question de l'éducation précoce pour les filles.	Nombre de parents formés (cible :7 900 dont 50% de femmes) Nombre de comités de parents actifs (cible : 97) Nombre de membres de comités formés (cible: 485 dont 30% de femmes) Nombre d'associations haïtiennes formées par le programme (cible: 3)	Contrats de partenariats Base de données du programme Enquêtes annuelles des écoles Recensements de population	La situation économique des familles ne se dégrade pas au point qu'elles ne soient plus mobilisées pour l'atteinte de ces résultats. La politique de décentralisation se poursuit de façon effective et constructive dans le secteur éducatif ; les autorités locales administratives et éducatives sont mobilisées et participent au projet.
	2) Renforcement du pilotage local et de la gouvernance du secteur éducatif : le système de mesure et d'évaluation mis en place au sein des écoles partenaires pour mesurer les objectifs de progression permet aux acteurs impliqués de mieux orienter leurs stratégies tant au niveau local que central. (Cible : 97 directeurs d'écoles, 10 cadres du MENFP)	Nombre de projets école rédigés chaque année (cible : 97) Taux de présence des maîtres (cible : >80%) Taux de présence des élèves (cible : >80%) Proportion d'écoles ayant déposé un dossier pour la CIE (cible : 100%) Proportion d'écoles ayant obtenu la CIE (cible : 100%)	Base de données du programme Enquêtes annuelles des écoles	
	3) Les élèves des écoles partenaires disposent d'un environnement d'apprentissage durablement amélioré grâce à la formation initiale et continue des enseignants et des investissements matériels (Cible : 11 300 élèves, 450 enseignants).	Nombre de filles et garçons dans les écoles (cible : 11 300) Nombre d'élèves assis sur des pupitres et des chaises PS livrés par le projet (cible Proportion d'élèves de la zone assis dans de bonnes conditions (cible : >75%) Nombre d'élèves disposant d'au moins un livre de créole et d'un livre de mathématiques livrés par le projet (cible : 4700 élèves) Proportion d'élèves disposant d'au moins un livre de créole et d'un livre de mathématiques (cible : > 80%) Nombre d'élèves travaillant dans une salle de classe fermée construite par le projet (cible : 1500 élèves) Proportion d'élèves travaillant dans une salle de classe fermée (cible : > 50%)	Base de données du programme Enquêtes annuelles des écoles	

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Activités à développer	Activités pour R1 Former les parents sur les enjeux de l'amélioration du fonctionnement des écoles. Former les membres des comités d'école sur les leviers favorisant une éducation de qualité, précoce et sensible au genre et les accompagner pour la mise en place d'une stratégie opérationnelle. Former les leaders communautaires et associatifs sur la mobilisation des parents autour des enjeux de qualité. Activités pour R2 Co-construire et/ou partager les outils de suivi-évaluation et d'accompagnement des écoles avec des acteurs de la société civile et les instances centrales et locales du MENFP pour qu'ils disposent d'outils de pilotage opérationnels. Recueillir, consolider et analyser les données de la scolarisation, du fonctionnement des écoles et des objectifs atteints en termes d'apprentissage par les élèves. Accompagner l'élaboration de projets-école incluant des objectifs de progression et des stratégies de résilience en cas de crise Activités pour R3 Mener auprès des enseignants et des directeurs des activités de renforcement pédagogique adaptées au milieu rural, en combinant formations initiales et continues et fourniture de supports pédagogiques. Équiper les écoles partenaires du mobilier nécessaire. Construire ou réhabiliter les bâtiments de certaines écoles partenaires.	Moyens humains : - 1 Responsable de Programme scolaire x 4 zones - 1 mission d'appui Génie civil (haïtienne) - 2 Chefs de secteur et 1 chargé d'appui (2,2 ETP) assurant le suivi technique, l'évaluation et la programmation stratégique ; 1 Responsable finances (0,8 ETP) - basés en France, Espagne et Haïti - Formateurs externes pour les sessions annuelles des maîtres - Maçons et charpentiers pour les constructions Equipe locale Cerca la Source/Lamielle (11 pers.) jusqu'à août 2022 : - 1 coordinateur Projets écoles - 5 conseillers pédagogiques - 5 animateurs communautaires Equipe locale de Baint (12 pers.) : - 1 Assistant - 1 coordinateur Projets écoles - 4 conseillers pédagogiques - 4 animateurs communautaires - 1 chauffeur Equipe locale Grand-Goâve (11 pers.) : - 1 coordinateur Projets écoles - 5 conseillers pédagogiques - 5 animateurs communautaires Equipe locale Verrettes (10 pers.) : - 1 coordinateur Projets écoles - 4 conseillers pédagogiques - 4 animateurs communautaires - 1 chauffeur Equipe locale Marmelade : - 1 coordinateur Projets écoles - 4 conseillers pédagogiques - 4 animateurs communautaires Moyens matériels : - Location de 4 à 5 maisons-bureaux et 4 dépôts selon les ouvertures/fermetures de programme - Kits informatiques, GPS, kit électrique solaire, fournitures de bureau - 5 véhicules tout terrain (déjà acquis) - Fournitures et matériel pédagogique pour les formations - Matériaux et outillage pour la construction des salles de classe et des équipements sanitaires - Mobilier pour les écoles (armoires, pupitres, tables et chaises adaptées pour le préscolaire) - Matériel didactique pour les écoles (programmes détaillés, manuels, dictionnaires, cartes de géographie, kit de géométrie, ardoises, etc.)	Coût total du projet sur 3 ans : 1 667 000 € dont participation AFD : 1 000 000 €	L'instabilité politique et l'insécurité n'empêche pas la mise en oeuvre des activités. Absence de turn over excessif au sein des équipes du projet et des équipes-écoles. Pas de rupture durable pour l'approvisionnement en matériaux de construction ni de hausse significative des coûts afférents.

ANNEXE 2 : Ressources disponibles pour l'expert sélectionné

Demande de cofinancement initiale à l'AFD

Base documentaire qui sera mise à disposition pour l'évalueur(-trice) retenu(e)

- Comptes rendus technique et financier intermédiaires
- Plan d'évaluation
- Outils de suivi et d'évaluation des programmes
- Bases de données : CB3, recensements de population, suivi du fonctionnement des écoles.
- Rapports des chefs de secteur

Documents de capitalisation

- Rapport du CIEDEL : Evaluation des effets et de la stratégie d'Inter Aide dans la chaîne des Cahos – Haïti (synthèse)
- Rapport d'évaluation des projets scolaires de fin 2014
- Rapport d'évaluation à mi-parcours des projets scolaires en 2017
- Rapport final d'évaluation des projets scolaires en 2018
- Rapport final d'évaluation des projets scolaires en 2021

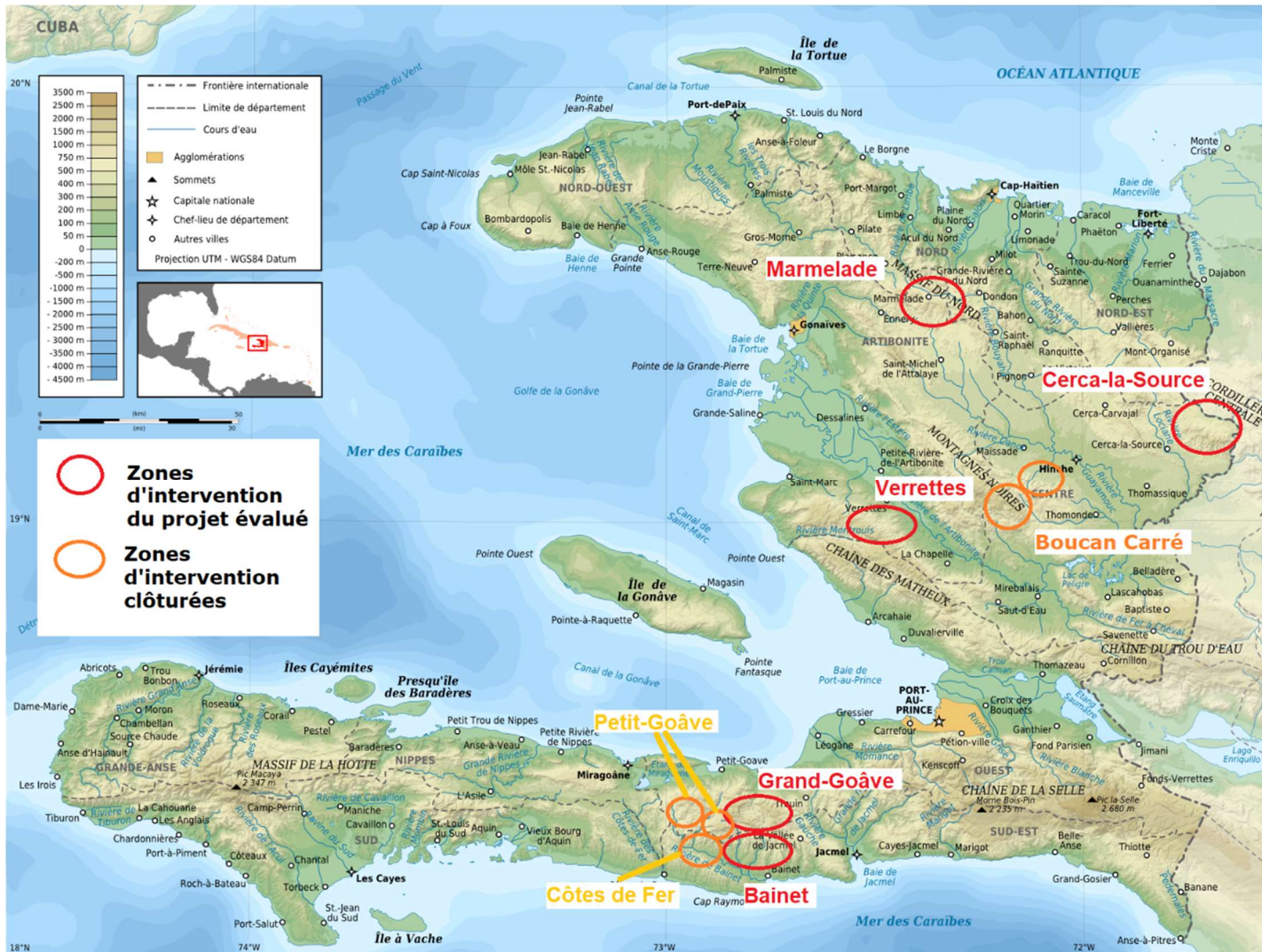
Les synthèses sont disponibles sur <https://reseau-pratiques.org/>

Personnes ressources

- Chef de secteur Haïti pour Inter Aide
- Responsables de programme (*haïtiens, ils sont en charge du suivi de chaque programme, ils sont basés en milieu rural, sur les sites d'intervention*)
- Responsable d'Appui Terrain (expatrié basé en Haïti)
- Responsables des partenaires locaux (Concert-Action)
- Responsables administratifs et financiers (*basé(e)s à Versailles*)

Site d'échanges Pratiques : <https://reseau-pratiques.org/>

ANNEXE 3 : Cartes des programmes



ANNEXE 4 : descriptif du cycle d'appui

L'appui apporté se déroule en plusieurs étapes et les engagements respectifs de chacune des entités impliquées sont contractualisés et évalués à la fin de chaque année scolaire.

L'étape 1 : PRECIBLAGE (8 à 12 mois). Il s'agit de :

- Recenser **les écoles et les communautés** qui ont exprimé un intérêt ou une demande pour le projet (visites dans ces écoles, rencontres avec les communautés concernées et/ou leurs représentants et collecte de données complémentaires, notamment démographiques et sanitaires). Les inviter à faire **une demande écrite** afin de formaliser cette première démarche.
- Mener un diagnostic participatif avec les écoles qui dresse un premier état des lieux de leurs besoins. Les accompagner dans la définition d'un « projet école » visant l'amélioration de son fonctionnement.
- Suivre et accompagner **l'avancement des écoles préciblées par rapport à des indicateurs de progression et aux actions à entreprendre** (visites et bilans intermédiaires réguliers, réunions avec les différentes entités, formations et sensibilisations sur les rôles et responsabilités des acteurs au sein de l'école ...).
- Doter les maîtres et élèves des écoles les plus réactives de **matériel didactique de base** (programmes détaillés, manuels scolaires...).

L'étape 2 : APPUI RENFORCE (3 à 4 années). Il s'agit de :

- **Identifier les écoles** qui ont montré leur mobilisation pour améliorer leur fonctionnement et qui ont donc atteint tout ou partie des objectifs prédéfinis.
- Mettre à jour annuellement le « projet école » avec les différents acteurs concernés (parents, représentants des parents, directeurs, élèves, maîtres...), en s'assurant d'un degré de compréhension et d'appropriation suffisant. Utiliser les données produites pendant l'année de préciblage pour enrichir le diagnostic et proposer des solutions concrètes. En particulier, mettre l'accent sur le lien entre les résultats des tests de lecture/écriture/calcul (CB3) et le fonctionnement de l'école.
- **Renforcer l'appui** : sensibilisation et responsabilisation des parents d'élèves, structuration et formation des comités d'école, formation des directeurs et autres entités représentatives ; formation académique et pédagogique des maîtres ; réhabilitation ou construction d'un bâtiment, dotation d'équipements mobiliers, de blocs sanitaires et de matériels didactiques durables....
- **Suivre et accompagner l'équipe-école** dans la mise en œuvre de ces projets.
- **Evaluer la progression** de chaque école en termes d'effectifs, d'appropriation, de qualité de gestion, de recouvrement des écolages, de qualité de l'enseignement et de qualité de l'environnement d'apprentissage.

L'étape 3 : DESENGAGEMENT PROGRESSIF (12 à 24 mois).

Après **3 ou 4 années de collaboration intensive**, une grande partie des problèmes de base (infrastructures, mobiliers et matériels didactiques de base, compétences de base des acteurs communautaires en matière de gestion) sont normalement surmontés durablement. La formation des maîtres et/ou des gestionnaires de l'école peut en revanche se poursuivre et justifier le **maintien d'une supervision et d'un suivi du bon fonctionnement des écoles sur une, voire deux années avec une équipe d'animateurs locaux (résidant sur la zone) restreinte.**

Renforcement de la gouvernance des écoles pour une amélioration durable de l'enseignement fondamental en milieu rural haïtien.

AFD PHASE 1										
			année 1		année 2		année 3			
APPUI DIRECT DU PROJET AUX ÉCOLES PARTENAIRES	Communes	Sections	Année scolaire 2021-22	Année scolaire 2022-23	Année scolaire 2023-24	Année scolaire 2024-25				
			juil-dec 21	jan-juin 22	juil-dec 22	jan-juin 23	juil-dec 23	jan-juin 24	juil-dec 24	jan-juin 25
	Cerca la Source	3ème de Lamielle	désengage- ment	désengage- ment	Suivi des effets	Suivi des effets	Appui OSC émergente	Appui OSC émergente	Appui OSC émergente	Appui OSC émergente
	Grand Goâve	2ème Tête-à-Bœuf 4ème Moussambé	année 4 de renforcement	année 4 de renforcement	année 5 de renforcement	année 5 de renforcement	désengage- ment	désengage- ment	Suivi des effets	Suivi des effets
	Verrettes	5ème Bastien 6ème Terre Nette	année 3 de renforcement	année 3 de renforcement	année 4 de renforcement	année 4 de renforcement	année 5 de renforcement	année 5 de renforcement	désengage- ment	désengage- ment
	Bainet	4ème Haut Gandou 5ème Bas de Gandou	préciblage	préciblage	année 1 de renforcement	année 1 de renforcement	année 2 de renforcement	année 2 de renforcement	année 3 de renforcement	année 3 de renforcement
	Marmelade	1ère Crête-à-Pins 2ème Bassin 3ème Platon		Diagnostic	préciblage	préciblage	année 1 de renforcement	année 1 de renforcement	année 2 de renforcement	année 2 de renforcement

ANNEXE 5 : Modèle de devis

Document Excel disponible sur demande

DEVIS POUR EVALUATION

MAJ : 01/01/2018

Nom du consultant ou de la structure / n° d'enregistrement :

Date

Intitulé du projet

La première partie du devis (en jaune) fera l'objet d'une **DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS**.

La seconde partie (en bleu) fera l'objet d'une **FACTURATION** des **HONORAIRES** avec le montant HT et la TVA qui doit apparaître séparément.

en €	Unité	à remplir Nb unités	à remplir Coût unitaire	calcul Coût total à justifier	Remboursé sur justificatif	calcul A la charge de l'ONG	Commentaires
Vols internationaux							
Pays de résidence - France	Vol			0	X		
France (Paris) - Haïti	Vol			0			
Déplacements Europe							
dans le pays de résidence	Unité			0	X		
en France	Unité			0	X		
Déplacements dans le pays							
par train	Trajet			0	X		
par air	Trajet			0	X		
terrestre	Trajet						
Per diem : hébergement + restauration à Port-au-Prince	jour			0	X		
Autres (interprète, frais de communication...)	unité			0	X		
Imprévus	unité			0	X		Demande d'accord préalable à IA
TOTAL SUR JUSTIFICATIFS				0		0	MONTANT MAXIMUM

	Unité	Nb unités	Coût unitaire HT	Total HT	TVA		Total TTC
					20%		20%
Honoraires expert 1	jour	0	0	0	0		0
	jour	0	0	0	0		0
Honoraires expert 2	jour	0	0	0	0		0
	jour	0	0	0	0		0
TOTAL FACTURATION				0	0		0

COUT TOTAL DE LA PRESTATION

0

Récapitulatif		
	HT	TTC
A verser au prestataire contre facturation	0	0
A verser au prestataire sur justificatifs	0	0
Total à verser au prestataire	0	0
Total à payer par Inter Aide	0	0
Coût total de la prestation	0	0